AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DEPOT-8 77137265

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD - PAS-de-CALAIS - PICARDIE"

(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62022 ARRAS Cédex - Tél.: 23.09.35

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.

13, Grand-Place - 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL

50 F

BULLETIN N° 101 - 9 AOUT 1977

GRANDES CULTURES

SITUATION MILDIOU DE LA POMME DE TERRE ET POURSUITE DE LA PROTECTION

A la suite des pluies et du temps maussade qui a sévi en toutes régions du 23 au 29 Juillet, les conditions climatiques ont été très favorables aux contaminations de manière quasi permanente. Des repiquages et donc une extension de la maladie était possible dès le 23 Juillet dans les parcelles précédemment touchées par la maladie ; mais c'est surtout à la fin Juillet début Août qu'une évolution sensible de l'épidémie s'est manifestée. Elle semble avoir été plus marquée dans les zones littorales et dans les secteurs ayant reçu plus d'eau. Les parcelles insuffisamment protégées à la date du 23 Juillet ont pu subir des attaques plus sévères. Nous recommandions d'ailleurs dans notre bulletin du 20 Juillet la plus grande vigilance à compter du 23 de ce mois.

Les problèmes rencontrés çà et là, malgré un nombre de traitements quelquefois élevé, tiennent peut être au choix des dates d'intervention qui sont dans la pratique avant tout fonction de l'organisation des chantiers et ne considèrent pas forcément les risques maximum d'évolution de la maladie liés au climat. La qualité de la pulvérisation nous semble être un facteur primordial de la réussite dans la protection particulièrement cette année où la végétation, favorisée par les pluies, est abondante et luxuriante. Il est capital d'apporter une pression minimale de l'ordre de 10 à 15 kg afin d'assurer une pulvérisation très fine qui doit tendre à enrober toute la masse du feuillage jusqu'à la base des plantes tout en évitant le ruissellement.

Début Août, la situation sanitaire des cultures était très variable suivant les régions et surtout les parcelles. Elle va de l'apparition tardive des premières taches dans les zones précédemment indemnes jusqu'aux foyers déjà importants mais limités en nombre. Quelques jardins présentent déjà à cette date un pourcentage important de destruction du feuillage.

Le Mildiou est donc présent pratiquement partout à des degrés divers et peut être préoccupant là où il est bien implanté et chaque fois que les conditions climatiques sont favorables à son extension : hygrométrie élevée prolongée par temps chaud à la suite de pluies, de fortes rosées ou de brouillards persistants.

Rappelons que les traitements les plus opérants sont ceux qui précédent de peu la pluie contaminatrice; c'est donc à ce moment qu'il faut s'efforcer d'intervenir (problème lié à la prévision du temps).

Les dernières petites pluies ont assuré des conditions très favorables aux contaminations le 8 Août dans les parcelles insuffisamment protégées avant cette date. Une nouvelle progression de la maladie est possible avant le 15 Août. Rester donc très vigilant et renouveler la protection des cultures pour cette date. De nouveaux risques d'extension sont possibles en cas de nouvelles pluies à partir du 15 Août.

Là où l'on juge nécessaire de prolonger au maximum la végétation, si l'on estime que la tubérisation est encore insuffisante et que la plante ne demande qu'à poursuivre son développement (cas des plantations ou des variétés tardives), il faudra poursuivre la protection du feuillage et intervenir dans les 4 à 6 jours qui suivent une hygrométrie élevée prolongée (par exemple pluies de 15 à 18 h) si les températures sont normalement élevées.

37

.../...

Bien entendu si le temps était beau et sec dans cet intervalle, il faudrait différer le traitement jusqu'à l'approche des pluies. Si les pluies étaient fréquentes et persistantes et compte tenu de la présence non négligeable du mildiou un peu partout, il pourrait être judicieux d'augmenter les doses de fongicides ou de faire appel à des produits reconnus plus actifs.

Renouveler les traitements après une forte pluie ou une succession de pluies totalisant jusqu'à 15 à 20 mm comme indiqué dans un précédent bulletin.

Se rappeler aussi que là où l'on prolonge tard en saison la protection dufeuillage on augmente d'autant les risques de contamination de tubercules à chaque pluie importante risques d'autant plus sérieux que des taches insidieuses et parfois inaperçues peuvent exister sous un couvert végétal abondant.

Il peut être prudent de réaliser une dernière intervention fongicide quelques jours avant le défanage ou même au cours de celui-ci pour limiter les risques de propagation de mildiou sur tubercules.

Sur variétés féculières, étant donné la pression exercée par le mildiou, la protection pourrait commencer à la suite des prochaines conditions favorables créées par une hygrométrie élevée prolongée et en tous cas dès l'observation des premières tachesdans les parcelles. La cadence des traitements sera toutefois moins soutenue que sur Bintje en raison d'une moindre réceptivité au mildiou d'un certain nombre de variétés.

DESTRUCTION CHIMIQUE DES FANES

Elle facilite la récolte mais tend aussi et surtout à éviter la propagation du mildiou sur tubercules. Elle devra être particulièrement soignée cette année en raison de la présence du mildiou dans un grand nombre de situations, les risques de contamination étant d'autant plus sévères que le mildiou est plus discret.

Le choix de la date d'intervention est fonction bien sûr de l'état d'avancement de la tubérisation, de la date envisagée pour l'arrachage mais aussi et surtout de l'état sanitaire de la parcelle.

Le seuil de 5 à 10 % de destruction du feuillage par le mildiou dans une parcelle est un seuil critique qu'il ne faut pas dépasser. Il correspond à la présence dans la parcelle de foyers bien marqués avec de nombreuses taches disséminées. Prévoir également un intervalle de 3 semaines au moins entre le brûlage et l'arrachage pour permettre la maturation et faciliter la conservation des tubercules.

Pour être efficace le défanage doit avoir une action rapide et être complet c'est-à-dire toucher l'ensemble des parties aériennes de la plante (feuilleset tiges). Il pourrait être précédé dans certains cas d'un broyage mécanique préalable à l'emploi de défanants de contact de type colorants par exemple.

Il n'y a pas encore cette année de nouveauté quant à l'éventail des produits disponibles et des techniques d'applications. Le Diquat (Réglone) utilisé à 3 à 5 l/ha de produit commercial permet un défanage très rapide. Le DNOC huileux (4 à 6,5 kg de matière active/ha) agit lui aussi très rapidement. Il est favorisé par un temps chaud et sec tout comme les spécialités à base de Dinosèbe (2 à 3 kg de M.A./ha) qui, si elles ne sont pas prêtes à l'emploi doivent être associées à du fuel. L'emploi du chlorate de soude, plus actif en milieu humide demande beaucoup de prudence quant à la dose d'utilisation à moduler en fonction du type de sol. Son action est cependant lente, surtout sur tiges et ce produit peut entrainer des risques pour la culture suivante.

En conditions normales d'humidité du sol et de la plante les phénomènes d'altérations physiologiques des tubercules liés à l'emploi des défanants sont limités ou nuls (inversion du courant de sève).

OIDIUM DE LA BETTERAVE

Les tous premiers symptômes de cette maladie ont été observés localement en Picardie dans les premiers jours d'Août.

.../...

Le préjudice réel causé par l'oïdium est difficile à mettre en évidence, il semble toutefois plus élevé si l'attaque est précoce et importante et surtout si la pluviométrie estivale est réduite.

Il s'est avéré que, en 1975 notamment, année à fort développement d'oïdium, les interventions précoces avaient pu présenter un certain intérêt à condition de les renouveler 10 à 15 jours après. Quoiqu'il en soit la rentabilité des interventions demeure aléatoire et difficile à pronostiquer à l'avance, l'oïdium étant lui-même fluctuant et étroitement lié aux conditions futures de climat et de végétation.

Si une intervention était jugée nécessaire, elle devrait être réalisée, le cas échéant, dès l'observation du développement de la maladie et avant envahissement de la parcelle. Renouveler cette intervention 10 à 15 jours après.

Utiliser à chaque intervention un produit à base de soufre mouillable (8 kg/ha).

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE

Les premières taches sont apparues locamement il y a déjà quelques temps. Observer plus particulièrement les parcelles situées en zones habituellement plus humides et plus chaudes (situées en vallées par exemple) afin de déceler la présence éventuelle de petits foyers constitués de 3 à 5 betteraves portant de petites taches rondes, auréolées de rouge brun et disséminées sur les feuilles. Mais attention, ne pas confondre avec des symptômes de Ramularia ou Alternaria qui ne provoquent généralement pas de dégâts importants. Le Phoma peut être aussi aisément décelé, en particulier sur un feuillage jaunissant (relations possibles avec blocage en magnésie).

En raison de la climatologie de l'année, les risques de développement de Cercospora ne sont pas à négliger même en situations normales et surtout si l'on envisage des arrachages tardifs.

Réaliser un traitement si l'on observe des petits foyers dispersés dans la culture et ceci 3 à 4 jours après une pluie contaminatrice. Utiliser un produit à base de Bénomyl (150 g/ha de M.A.), de Thiabendazole (100 g/ha de M.A.) ou de Manèbe + Méthylthiophanate (1 000 g + 500 g/ha de M.A.).

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Des attaques de ces ravageurs nous sont signalées localement. N'intervenir qu'en cas de fortes attaques et en présence de jeunes chenilles. Seules ces dernières (jusqu'à 1 à 2 cm de long) sont assez sensibles aux insecticides reconnus efficaces contre ce type de ravageur à condition de mouiller abondamment les feuilles.

La présence de chenilles plus agées nécessite l'emploi d'appâts granulés prêts à l'emploi ou préparés à base d'un mélange de son et d'insecticide.

ARBORICULTURE FRUITIERE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

. Pour le sud de la circonscription :

Le premier vol est maintenant terminé. Des sondages effectués dans la région de Ham montrent qu'il y aura un second vol mais il sera très limité. Il devrait débuter dans les jours qui viennent si les températures moyennes sont comprises entre 16 et 20° C.

Les premières éclosions correspondantes devraient se produire au cours de la période du 20 au 30 Août.

Nous vous recommandons au cours de cette période de bien observer vos fruits, vous interviendrez si vous constatez des pénétrations. L'observation doit porter sur 500 fruits au moins (20 fruits par arbre).

.../...

38

. Pour le nord de la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord :

Nous avons enregistré de nombreuses captures au piège sexuel au cours de la dernière décade. Ces prises correspondent à la fin de premier vol. Il semble que les pontes soient très limitées.

Les éclosions correspondantes se produiront au cours de la période comprise entre le 15 et le 25 Août. N'intervenez que si vous constatez comme précédemment des pénétrations. Pour ces régions le deuxième vol ne devrait présenter aucun danger particulier.

. Pour la zone littorale :

Les risques d'éclosionsvont se poursuivre jusqu'au 15 Août. Elles devraient être très peu nombreuses. N'intervenez que si vous observez des pénétrations. Le deuxième vol devrait être insignifiant.

CAPUA

La deuxième génération est trop réduite pour être dangereuse. Ilest inutile d'intervenir.

MALADIE DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

. Traitements préventifs contre les gléosporioses :

Les produits dérivés du benzimidazole donnent de très bons résultats. Outre leur action préventive, ils possèdent également une certaine action curative contre les infections latentes grâce à leurs propriétés systémiques. Les fongicides comprennent le Bénomyl à 30 g de M.A./hl, Carbendazim à 30 g de M.A./hl et le Méthylthiophanate à 70 g de M.A./hl.

Nous vous recommandons d'effectuer 2 traitements : le 1er 30 à 40 jours avant la récolte, le 2ème 7 jours avant celle-ci.

L'Ingénieur d'Agronomie,

C.P.P.A.P. Nº 533 A.D. D.CALLU